



Clientèle Entreprise 2018

Référentiel des conditions bancaires :

Remises documentaires et Crédits documentaires

Généralités

Ce document présente les prix spécifiques aux opérations de remises et crédits documentaires. Il complète le recueil des prix des principaux produits et services applicables à partir du 1^{er} janvier 2018.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos agences, sur simple demande.

Prix des services

Les prestations ne comportant pas la mention HT ne sont pas soumises à la TVA dont le taux est de 20 % au jour de la publication.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable.

Contacts

Votre chargé d'affaires est votre premier interlocuteur.

Bonne exécution des contrats – Réclamations

Les demandes du CLIENT portant sur la bonne exécution de tout contrat conclu avec la BANQUE, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la BANQUE sont à formuler, soit directement auprès des guichets de la BANQUE, soit par courrier ou par courriel. L'adresse e-mail de la banque est disponible sur le site www.cic.fr.

Le CLIENT peut aussi appeler le numéro dédié. Numéro de contact Cristal (appel non surtaxé) : 0 969 320 606.

Dates de valeur

Les dates de valeur appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales.

Elles sont disponibles dans nos agences

cic.fr

Change

Commission appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises. Commission dégressive par tranches cumulatives :	
• jusqu'à 75 000 €	0,50 ‰
• au-delà	0,25 ‰
• minimum	16,00 €

Remises documentaires

Remises documentaires export	
Commission d'encaissement :	0,20 %
• minimum	47,00 €
• maximum	320,00 €
Commission de dossier	23,00 €
Commission de modification	27,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Frais d'intervention	10,00 €
Commission d'impayé	27,00 €
Frais de Courrier Express	40,00 € HT
Remises documentaires import	
Commission d'encaissement :	0,20 %
• minimum	70,00 €
• maximum	320,00 €
Emission d'un bon de cession	85,00 €
Commission de modification	27,00 €
Frais d'intervention	10,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Commission de transfert des fonds :	
• jusqu'à 75 000 €	0,10 %
• au-delà de 75 000 €	0,05 %
• minimum	17,00 €
• maximum	320,00 €
Frais de Courrier Express	25,00 € HT
Frais postaux non sécurisés	3,00 € HT

Crédits documentaires

Les commissions proportionnelles (% l'an, ci-dessous) sont exprimées en taux annuels et calculées prorata temporis.

Crédits documentaires - Export

Notification de crédit documentaire	0,10 % 100,00 € HT
• minimum	
Confirmation ⁽¹⁾	% l'an
• minimum ⁽¹⁾	de 150,00 € à 310,00 €
Confirmation silencieuse ⁽¹⁾	% l'an
• minimum ⁽¹⁾	de 150,00 € à 310,00 €
Transmission du crédit documentaire	70,00 € HT
Commission de transfert de crédit documentaire	0,25 %
• minimum	160,00 € HT
Modification simple de crédit documentaire notifié	100,00 € HT
Modification simple de crédit documentaire confirmé	100,00 € HT
Modification de montant	0,10 %
• minimum	100,00 € HT
Modification de risque sur crédit documentaire ⁽¹⁾	% l'an
• minimum ⁽¹⁾	de 150,00 € à 310,00 €
Frais de pré-vérification	120,00 € HT
Levée de documents	0,15 %
• minimum	125,00 € HT
Port Sécurisé (DHL, Chronopost...)	40,00 € HT
Acceptation/Engagement de paiement différé sur crédit documentaire confirmé ⁽¹⁾	% l'an
• minimum ⁽¹⁾	de 150,00 € à 310,00 €
Acceptation/Engagement de paiement différé sur crédit documentaire non préalablement confirmé ⁽¹⁾	% l'an
• minimum ⁽¹⁾	de 150,00 € à 310,00 €
Frais d'intervention/frais d'assistance spécifique (76,50 €/heure, min 105€) , à partir de,	105,00 € HT
Commission d'encaissement	0,15 %
• minimum	80,00 € HT
Frais de message	20,00 € HT
Commission pour documents remis irréguliers	90,00 € HT

⁽¹⁾Selon le risque pays et le risque banque

Crédits documentaires – Import

Ouverture de crédit documentaire	1,25 % l'an
• minimum	100,00 €
Frais de message	20,00 €
Commission d'annulation	100,00€
Commission de modification simple	100,00 €
Prorogation et/ou modification de montant	1,25 % l'an
• minimum	100,00 €
Commission de levée de documents	0,125 %
• minimum	100,00 €
Émission d'un bon de cession	85,00 €
Commission d'acceptation/Engagement de paiement différé	1,50 % l'an
• minimum	100,00 €
Frais d'intervention/frais d'assistance spécifique (76,50 €/heure, min 105€) , à partir de,	105,00 €
Commission de transfert des fonds :	
• jusqu'à 75 000 €	0,10 %
• au-delà	0,05 %
• minimum	16,50 €
Frais postaux (lettre recommandée)	7,00 € HT
Frais de courrier Express	25,00 € HT
Virement de la commission d'agent	20,00 €
Commission pour documents irréguliers	115,00 €
Photocopies manquantes	10,00 €

CIC 6 avenue de Provence - 75009 Paris, S.A. au capital de 608 439 888 €, RCS Paris 542 016 381, N° ORIAS : 07.025.723 - **CIC-Ouest** 2 avenue Jean-Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1, S.A. au capital de 83 780 000 €, RCS Nantes 855 801 072, N° ORIAS : 07.008.480 - **CIC Lyonnaise de Banque** 8 rue de la République - 69001 Lyon, S.A. au capital de 260 840 262 €, RCS Lyon B 954 507 976, N° ORIAS : 07.022.698 - **CIC Nord-Ouest** 33 avenue le Corbusier - BP 567 - 59023 Lille Cedex, S.A. au capital de 230 000 000 €, LBF n° 32, RCS Lille B 455 502 096, N° ORIAS : 07.008.437 - **CIC Est** 31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 Strasbourg, S.A. au capital de 225 000 000 €, RCS Strasbourg 754 800 712, N° ORIAS : 07.026.287 - **CIC Iberbanco** 8 rue d'Anjou 75008 Paris, S.A. au capital de 25 143 408 €, RCS Paris 384 122 123, N° ORIAS : 07.034.585 - **CIC Banque Transatlantique** S.A. au capital de 22 129 350 €, 26 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris, RCS Paris 302 695 937, N° ORIAS : 07 025 540 - **CIC Sud-Ouest** - 20, Quai des Chartrons - 33000 Bordeaux - SA au capital de 155 300 000 € - RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS: 07 027 272.

Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier. Pour tous les établissements : Garantie financière de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L.530-1 et L.530-2 du Code des assurances

cic.fr